

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DE LA COMMUNE

Suite au vote de la loi NOTRE (n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), l'article 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit, pour l'ensemble des communes, qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Véritable bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées, ce compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte administratif 2023 retrace donc l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Ville entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres).
- présente les résultats comptables de l'exercice.
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante.

A. Le compte administratif 2023

1. Le niveau général de réalisation 2023

DEPENSES			RECETTES		
Total budgété	Total réalisé	% réalisation	Total budgété	Total réalisé	% réalisation
73 677 946,41	58 100 766,87	79%	73 677 946,41	65 396 100,30	89%

Le taux d'exécution du compte administratif 2023 (hors restes à réaliser) est de 79% en dépenses et 89% en recettes.

Lors de l'exécution budgétaire, la collectivité effectue des opérations dites « réelles » et d'autres opérations qualifiées d'« ordre ».

Les opérations « réelles » ont un impact direct sur la trésorerie, il s'agit d'encaissements et décaissements effectifs.

Les opérations d'« ordre » n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écriture, elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.

2. La section de fonctionnement

	DEPENSES			RECETTES			
	Total budgété	Total réalisé	% réalisation	Total budgété	Total réalisé	% réalisation	
ORDRE	4 258 411,89	2 988 176,09	70%	71 590,00	73 824,39	103%	
REEL	46 509 137,33	43 519 222,08	94%	50 695 959,22	52 163 135,50	103%	
TOTAL	50 767 549,22	46 507 398,17	92%	50 767 549,22	52 236 959,89*	103%	5 729 561,72

*Dont 4 947 555,22€ de « 002 Résultat de fonctionnement reporté »

3. La section d'investissement

	DEPENSES			RECETTES			
	Total budgété	Total réalisé	% réalisation	Total budgété	Total réalisé	% réalisation	
ORDRE	251 590,00	170 638,61	68%	4 438 411,89	3 084 990,31	70%	
REEL	22 658 807,19	11 422 730,09	50%	18 471 985,30	10 074 150,10	55%	
TOTAL	22 910 397,19	11 593 368,70*	51%	22 910 397,19	13 159 140,41	57%	1 565 771,71

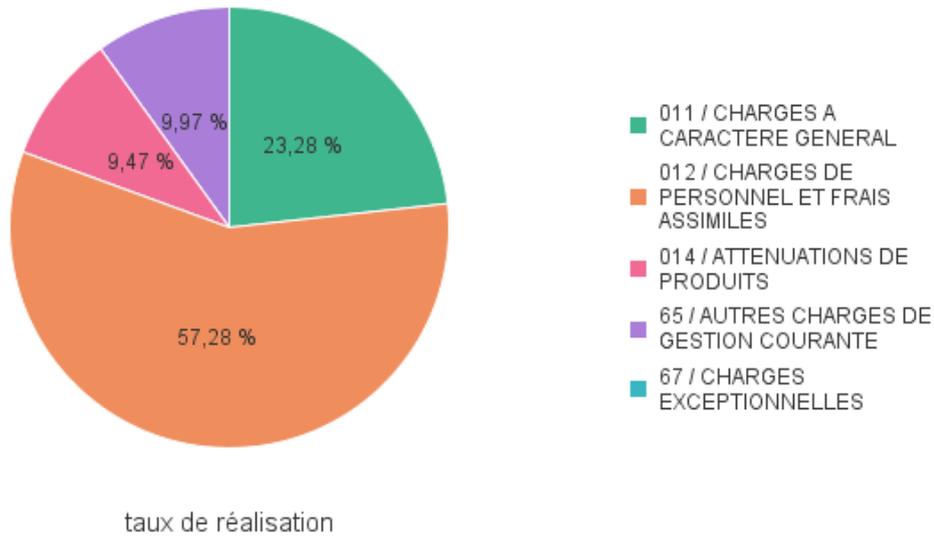
*dont 1 226 337,13€ de « 001 Résultat d'investissement reporté »

B. Présentation détaillée du compte administratif 2023

1. Les opérations réelles de la section de fonctionnement

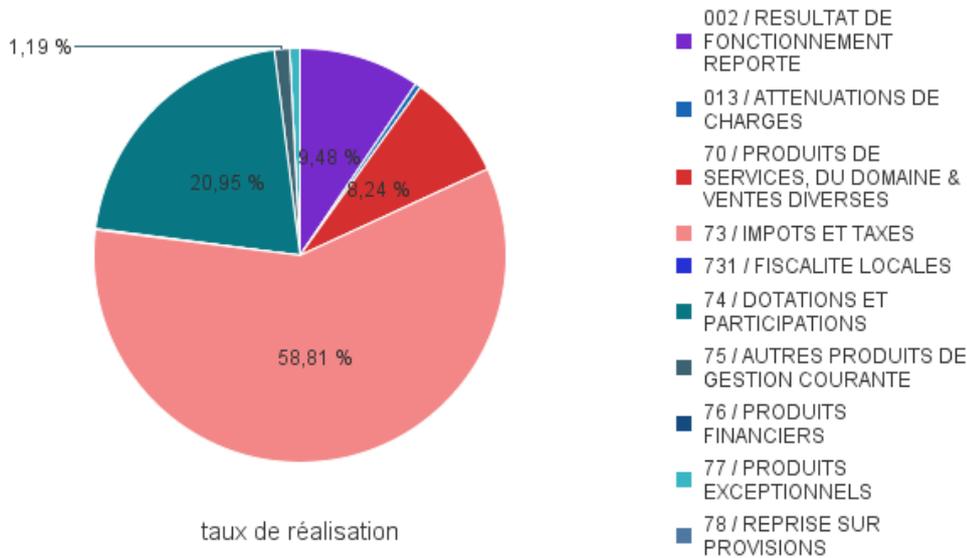
	DEPENSES			RECETTES		
	Total budgété	Total réalisé	% réalisation	Total budgété	Total réalisé	% réalisation
REEL	46 509 137,33	43 519 222,08	94%	50 695 959,22	52 163 135,50	103%

▪ **Les dépenses réelles de fonctionnement**



Le chapitre 012 correspondant aux charges de personnel et frais assimilés représentent 57.28% des dépenses réelles de fonctionnement.

▪ **Les recettes réelles de fonctionnement**

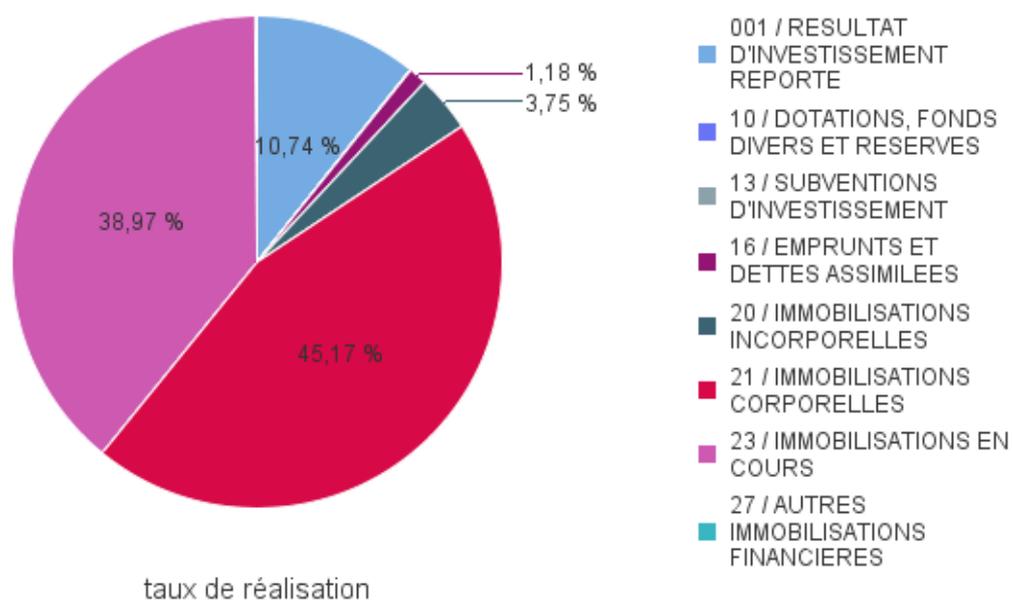


Le chapitre 73 correspondant aux impôts et taxes représentent 58.81% des recettes réelles de fonctionnement.

2. Les opérations réelles de la section d'investissement

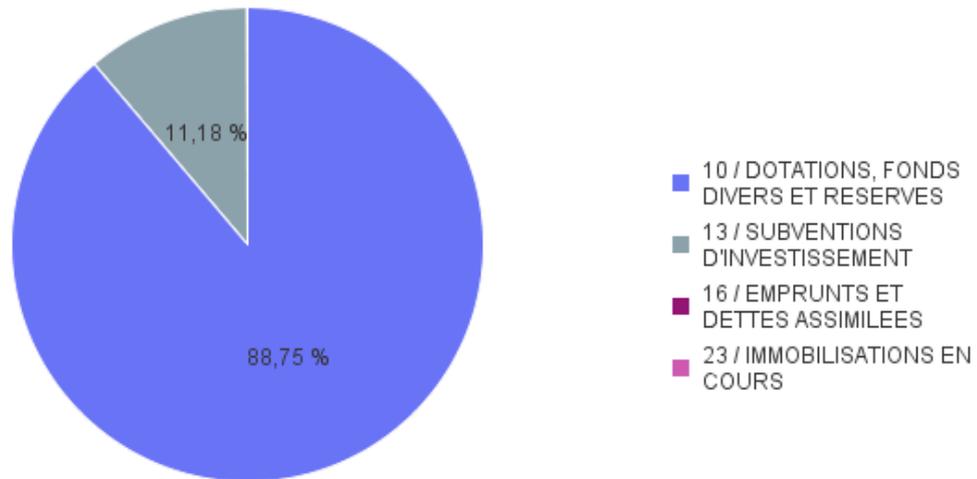
	DEPENSES			RECETTES		
	Total budgété	Total réalisé	% réalisation	Total budgété	Total réalisé	% réalisation
REEL	22 658 807,19	11 422 730,09	50%	18 471 985,30	10 074 150,10	55%

▪ Les dépenses réelles d'investissement



Le chapitre 21 correspondant aux immobilisations corporelles représentent 45,17% des dépenses réelles d'investissement.

▪ **Les recettes réelles d'investissement**



taux de réalisation

Le chapitre « Dotations, fonds divers et réserves » contenant le Fonds de compensation de la TVA, la Taxe d'aménagement et l'excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) représentent 88.75% des recettes réelles d'investissement.

C. Les résultats de l'exercice 2023

1. Le résultat de l'exercice 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	46 507 398,17	10 367 031,57	56 874 429,74
Recettes	47 289 404,67	13 159 140,41	60 448 545,08
Résultat	782 006,50	2 792 108,84	3 574 115,34

Résultat de l'exercice : 3 574 115.34€

2. Le résultat de clôture de l'exercice 2023

Le résultat de clôture est déterminé de la façon suivante :

- Investissement
 - Résultat de clôture 2022
 - +/- Résultat de l'exercice 2023

- Fonctionnement
 - Résultat de clôture 2022
 - Part affectée à l'investissement
 - +/- Résultat de l'exercice 2023

	Résultat de clôture 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2023	Résultat de clôture 2023
Investissement	-1 226 337,13		2 792 108,84	1 565 771,71
Fonctionnement	12 925 365,50	7 977 810,28	782 006,50	5 729 561,72
TOTAL	11 699 028,37	7 977 810,28	3 574 115,34	7 295 333,43

Résultat de clôture : 7 295 333.43€

3. Le résultat cumulé du compte administratif

Les résultats d'un exercice budgétaire figurant au compte administratif sont constitués du déficit ou de l'excédent réalisé par chacune des deux sections mais *aussi des restes à réaliser* en dépenses et en recettes.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent :

- aux dépenses d'investissement engagées non mandatées au 31/12 pour lesquelles il y a eu un engagement juridique et comptable.
- aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

	Résultat de clôture 2023	Solde des restes à réaliser	Résultat du compte administratif 2023
Investissement	1 565 771,71	-4 210 186,41	-2 644 414,70
Fonctionnement	5 729 561,72	0,00	5 729 561,72
	7 295 333,43	-4 210 186,41	3 085 147,02

Résultat cumulé du compte administratif : 3 085 147.02€

D. L'évolution des comptes administratifs 2018 à 2023

FONCTIONNEMENT						
Exercice	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Résultat de fonctionnement de l'exercice N	Résultat de clôture N-1	Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	Résultat de clôture de fonctionnement
2018	35 856 194,95	40 054 144,51	4 197 949,56	5 269 856,93	4 970 000,00	4 497 806,49
2019	36 414 183,27	42 277 528,42	5 863 345,15	4 497 806,49	0,00	10 361 151,64
2020	37 567 669,98	40 333 576,35	2 765 906,37	10 361 151,64	0,00	13 127 058,01
2021	40 231 034,51	42 075 713,40	1 844 678,89	4	2 799 874,92	12 171 861,98
2022	43 906 789,13	44 660 292,65	753 503,52	13	0,00	12 925 365,50
2023	46 507 398,17	47 289 404,67	782 006,50	12 925 365,50	7 977 810,28	5 729 561,72

INVESTISSEMENT					
Exercice	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement	Résultat d'investissement de l'exercice N	Résultat de clôture N-1	Résultat de clôture d'investissement
2018	8 684 927,83	9 380 098,25	695 170,42	13168101,66	13 863 272,08
2019	18 380 361,55	4 768 599,94	-13 611 761,61	13 863 272,08	251 510,47
2020	6 423 802,39	5 874 742,13	-549 060,26	251 510,47	-297 549,79
2021	6 606 633,62	8 138 652,39	1 532 018,77	-297 549,79	1 234 468,98
2022	7 890 000,24	5 429 194,13	-2 460 806,11	1 234 468,98	-1 226 337,13
2023	10 367 031,57	13 159 140,41	2 792 108,84	-1 226 337,13	1 565 771,71

Exercice	Résultat de clôture (fonctionnement + investissement)	Solde des restes à réaliser	Résultat du compte administratif
2018	18 361 078,57	-301 372,67	18 059 705,90
2019	10 612 662,11	882 643,20	11 495 305,31
2020	12 829 508,22	-2 502 325,13	10 327 183,09
2021	13 406 330,96	-620 535,67	12 785 795,29
2022	11 699 028,37	-6 751 473,15	4 947 555,22
2023	7 295 333,43	-4 210 186,41	3 085 147,02

E. Les ratios financiers

L'exécution budgétaire de l'exercice 2023 est caractérisée par les éléments d'équilibres suivants :

- **La capacité d'autofinancement brute**

La capacité d'autofinancement brute (CAF) est un indicateur de la santé financière d'une collectivité car elle représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (Remboursement de dettes, dépenses d'équipement, ...).

Elle constitue un double indicateur :

1. Un indicateur de l' « aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.
2. Un indicateur de la capacité de la commune à investir

- **La capacité d'autofinancement nette :**

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital.

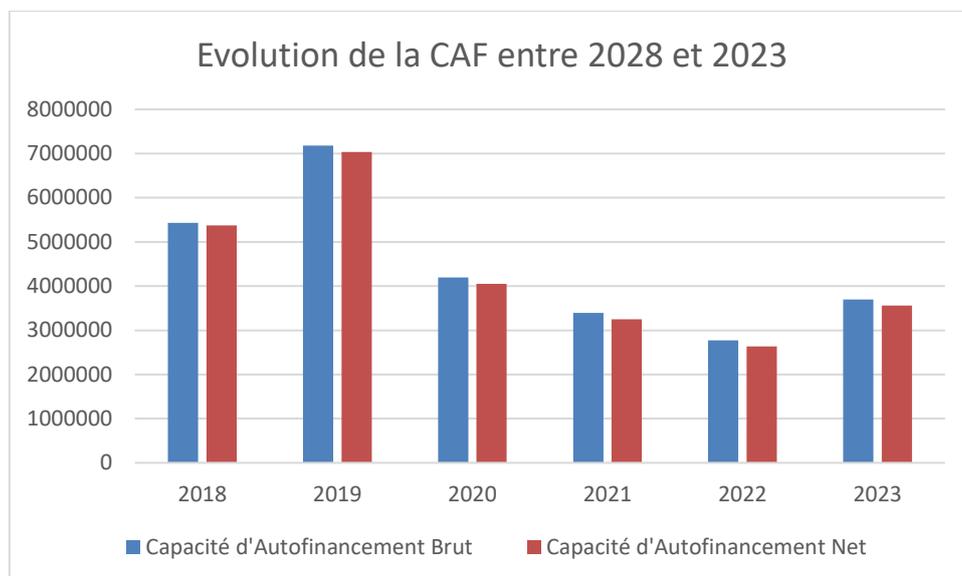
Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

C'est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La CAF nette suit de 2016 à 2022, la même trajectoire que la CAF brute car les remboursements de dettes financières se limitent aux seuls emprunts CAF qui n'absorbent qu'une infime part de la CAF brute (134 385.60€).

	Recette de fonctionnement réelles (hors 002)	Dépenses de fonctionnement réelles	Capacité d'Autofinancement Brut	Remboursement de la dette en capital	Capacité d'Autofinancement Net	Variation N/N-1
2018	40 016 776,28	34 587 172,10	5 429 604,18	51 887,20	5 377 716,98	
2019	42 182 081,36	34 998 400,71	7 183 680,65	147 963,80	7 035 716,85	31%
2020	40 268 119,94	36 074 461,44	4 193 658,50	141 842,30	4 051 816,20	-42%
2021	41 998 414,11	38 603 233,16	3 395 180,95	143 851,90	3 251 329,05	-20%
2022	44 565 331,09	41 790 328,48	2 775 002,61	136 917,00	2 638 085,61	-19%
2023	47 215 580,28	43 519 222,08	3 696 358,20	134 385,60	3 561 972,60	35%



La CAF brute et la CAF nette, s'élèvent respectivement, à 3 696 358.20€ et 3 561 972.60€ pour 2023.

La CAF nette 2022 a augmenté de 35% par rapport à 2022.